COMMENT MESURER LE BIEN-ÊTRE TERRITORIAL AU SEIN DE LA MÉTROPOLE LILLOISE ?

A PARTIR DES CRITÈRES IDENTIFIÉS, IL NOUS SEMBLE IMPORTANT DE MESURER …

LÉGENDE

- Leviers du bien-être territorial identifiés lors des ateliers
- Divergence de point de vue
- **Indicateur présélectionné – donnée d'enquête**
- **Indicateur présélectionné – donnée statistique**
- ***Compléments* ou nouvelle proposition**
- ***Compléments* ou nouvelle proposition**

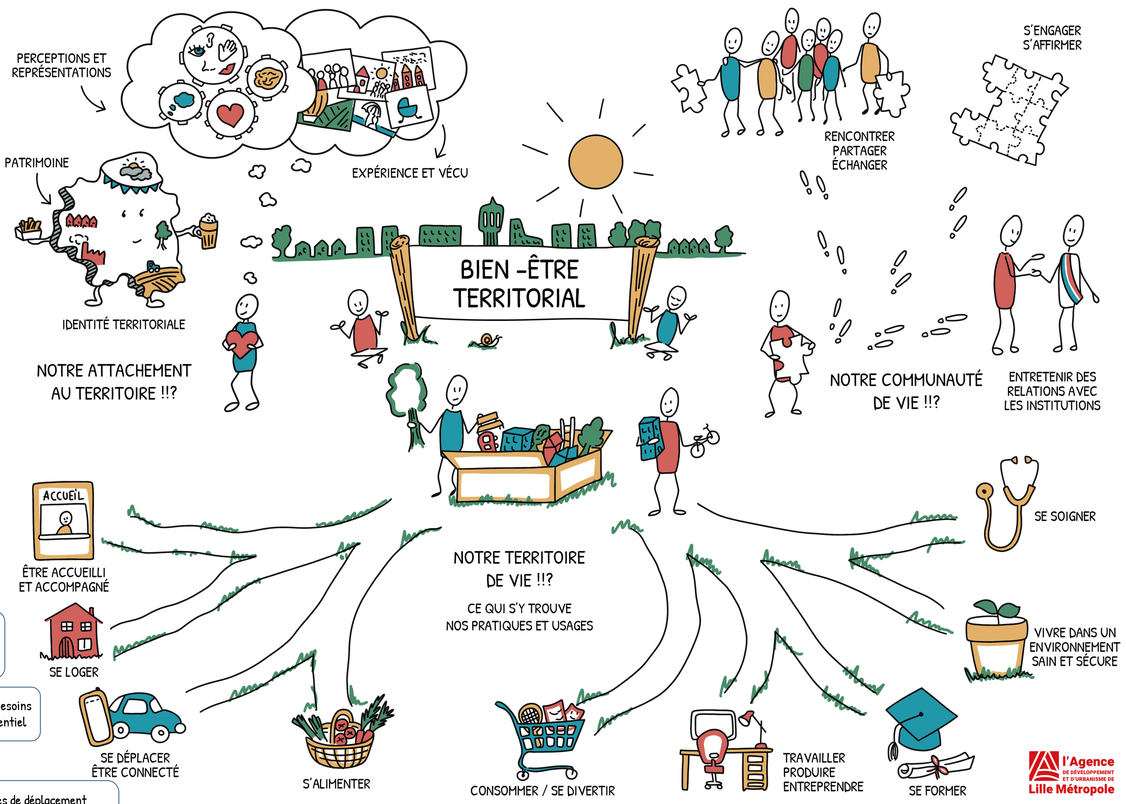

Ecart de revenus entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres au sein de la commune

Pourcentage de la population qui s'est sentie discriminée au moins une fois au cours de l'année en cours

Fréquence des rencontres avec les membres de la famille (hors ménage), des amis, voisins et/ou collègues

Nombre d'associations vivantes et actives estimé, rapporté au nombre d'habitants sur le territoire

Part de la population ayant le sentiment de pouvoir trouver des informations et un accompagnement si elle souhaite porter une initiative sur le territoire

Part de la population qui s'implique dans une activité associative, syndicale ou politique, et peut y consacrer le temps voulu

Un sens de l'accueil : pouvoir s'intégrer, faire des rencontres facilement

Une mixité sociale : différentes cultures qui cohabitent sur un territoire cosmopolite

Une mixité intergénérationnelle

Des moments de convivialité, de fêtes

Pouvoir s'approprier l'espace public

La valeur travail

Part de la population qui apprécie la "chaleur urbaine" (convivialité, ambiance…) associée à son territoire

Part de la population ayant choisi de s'installer sur le territoire ou d'y demeurer

Un patrimoine (bâti et culturel) apprécié

Part de la population qui apprécie le patrimoine culturel/immatériel associé à son territoire (ex : valeur du travail, de solidarité…)

Profiter d'un territoire entre paysage urbain et paysage naturel

Avoir l'impression d'être dans un village

Se sentir à proximité des capitales européennes

Se sentir à proximité du littoral

La valeur de la solidarité

Part de la population qui considère que son avis est recueilli et pris en compte dans les processus d'élaboration des projets de sa commune

Favoriser le pouvoir d'agir des citoyens

Nombre d'habitants impliqués dans l'instance de participation citoyenne de la commune (par exemple : "Fabrique citoyenne")

Pouvoir adhérer et s'engager facilement dans une association proche de chez soi

Un engagement citoyen facilité au sein des institutions

Temps moyen pour accéder à un panier de services publics (éducation, justice, finances, sécurité, santé, bureaux de postes…)

Part de la population qui considère avoir accès à une offre de services publics qui répond à ses besoins (accompagnement, démarches administratives…) ?

Part de la population qui trouve que son territoire facilite l'installation de nouveaux arrivants

Être accueilli par des locaux bénévoles pour découvrir la métropole

Pouvoir trouver un conseil personnalisé, adapté à sa situation

1) Part de la population qui déclare ne pas rencontrer de difficulté à obtenir une consultation chez un médecin généraliste et autre spécialiste (gynécologue, dermatologue)

2) Part de la population ayant déjà renoncé à une consultation médicale pour des raisons financières

3) Part de la population qui réside à moins de 15 minutes-voiture d'un hôpital équipé d'un SMUR (structure mobile d'urgence et de réanimation)

3bis)Taux d'obésité, de diabète, de cirrhose

4) Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes

Des infrastructures de santé de qualité

Une offre de soins localisée à proximité

Accéder à des rendez-vous médicaux, y compris chez des spécialistes, dans des délais raisonnables

Nombre de personnes en situation de mal-logement
>> Personnes qui veulent changer de quartier ou ville
>> Quelle définition partagée du mal-logement ?

Part des ménages en situation de précarité énergétique (dans le domaine du logement)

Nombre d'années de revenu nécessaires pour l'achat d'un bien (indicateur d'accès aux marchés immobiliers)

Nombre de demandes de logements sociaux pour une attribution
>> Quelle part des ménages qui voit sa demande non recevable ?

Part de la population qui déclare pouvoir trouver l'information et l'accompagnement dont elle a besoin au cours de son parcours résidentiel

Être conseillé, accompagné, soutenu à chaque étape de son parcours résidentiel

Une offre de logement adaptée à ses besoins à chaque étape de son parcours résidentiel

Un accès à la nature proche de chez soi

Des espaces publics esthétique, propres, bien entretenus, correspondant aux pratiques des habitants du quartier

Une bonne couverture d'espaces verts (y compris de petite taille) sur tout le territoire

Des « communs » préservés : L'eau, le sol, L'air, la biodiversité

Des infrastructures de déplacement (dont train, transports en commun et pistes cyclables) développées

De bonnes connexions entre les modes de déplacement (P+R, vélo, bus, métro, voiture, train) pour les utiliser au cours d'un même trajet

Pouvoir accéder à pied aux commerces et services de proximité

Une ouverture vers l'extérieur (notamment les capitales européennes) grâce aux réseaux de transport

Fiabilité des transports en commun

Accéder à L'information relative aux modes alternatifs à la voiture – à pied, vélo, en transports en commun (fréquence, parcours); pas uniquement par le biais du numérique

Temps de trajet domicile-travail quotidien

Part de la population qui se sent en sécurité en empruntant les transports en commun

Part de la population qui déclare être accueillie et accompagnée (si elle en a besoin) pour réaliser ses démarches administratives en ligne

Une offre alimentaire diversifiée : un large choix pour s'alimenter (filières, enseignes, prix…)

Être en lien plus direct avec les producteurs (marchés, magasin de ferme, AMAP, achats groupés)

Une bonne accessibilité : physique (ex : avoir un marché proche de chez soi) et financière (prix adaptés)

Être accompagné et conseillé dans ses choix (ex : meilleure connaissance des liens entre L'alimentation et la santé ; accès à des tiers lieux culinaires…)

Part de la population qui a le sentiment de trouver toute l'information dont elle a besoin pour trouver des pratiques en manière d'alimentation

Part de la population qui a le sentiment d'avoir du choix par rapport au point de vente dans lequel effectuer ses courses alimentaires (grande ou moyenne surface, marché, épicier, commerçants…)

Part de la population qui a le sentiment de trouver toute l'information dont elle a besoin pour trouver des pratiques en matière d'alimentation

Part de la population qui n'a pas les moyens de faire 3 repas par jour
>> Nombre de points de distribution alimentaire
>> Accessibilité des points de distribution

Part de la population résidant à moins de 10 min à pied d'un commerce de proximité
>> Nombre de commerces accessibles à moins de 10min à pied, en moyenne
>> Densité de commerces de proximité dans la commune
>> Part de la population située à plus de 20 min d'un commerce de proximité

Une offre culturelle et de loisirs riche (théâtre, opéra, musées, expositions)

Une offre culturelle bien répartie dans toute la Métropole

Une offre culturelle accessible financièrement pour tous (tarifs intéressants)

Une mixité sociale dans les lieux culturels grâce à un travail sur tous les freins à L'accessibilité

Des commerces et services à proximité

Une régulation des implantations commerciale de grande capacité

Disposer de temps pour organiser ses activités

1) Part de la population satisfaite de l'offre de divertissement accessible sur le territoire

2) Nombre de médiathèques sur la métropole

2bis) Part de la population qui réside à moins de 10 min à pied d'une médiathèque

3) Nombre d'associations de plus de 10 adhérents

Pourcentage de licenciés sportifs dans la population

Temps moyen pour accéder à un panier d'équipements de divertissement (à composer : piscines, musées, bibliothèques…) depuis la commune

Pouvoir trouver un emploi au sein de la Métropole

Des pôles d'activité diversifiés (industrie, services, génie civil…)

Des débouchés intéressants et adaptés pour les jeunes diplômés

Le dynamisme de la recherche scientifique

1) Pourcentage de satisfaction vis-à-vis de ses conditions de travail et d'emploi

2) Part de personnes satisfaites de leur conciliation entre vie privée et vie

3) Taux de chômage

4) Part des salariés ayant un niveau de formation en adéquation avec leur poste (ni surdiplômés ni sous-diplômés vis-à-vis de leur poste)
>> Si sous qualification; subie ou choisie ?

Avoir accès à la formation tout au long de sa vie

Avoir accès à une offre de formation diversifiée correspondant aux envies et besoins de chacun

Avoir accès à une offre de formation de qualité

1) Taux d'insertion professionnelle des étudiants du territoire (une fois finies leurs études)

2) Part de la population qui peut accéder en moins de 20 min à pied, vélo ou en transports en commun au collège/lycée public le plus proche

3) Part des étudiants qui déclarent avoir renoncé à suivre une formation pour des raisons financières

4) Part des formations continues parmi l'ensemble des formations

Taux de déscolarisation

Conditions économiques des étudiants (manger, se loger) ; doivent-ils travailler ?

1) Part de la population exposée à une mauvaise qualité de l'air (concentration moyenne de PM.10, PM2.5 ou NO2 supérieure à un seuil d'alerte)

2) Indice de qualité de l'eau

2bis) Indice de quantité d'eau

3) Vie dans le sol (lombrics…)

3) % de pesticides dans les sols

3) Nombre d'oiseaux (ex : moineaux)

4) Indice de végétation (espaces verts publics, forêts, cimetières végétalisés, etc)

4) Nombre d'arbres par habitant

4) Nombre de m2 d'espaces vraiment verts par habitant (hors agriculture)

5) Part de la population ayant accès à un espace vert (espaces verts publics, espaces boisés et forêts) d'au moins 0,5 hectare dans un rayon de 300 mètres)

6) Fréquence de l'entretien du cadre de vie par les gestionnaires

Nombre de mètres linéaires de chemins vicinaux

19/06/2023 – Référentiel réalisé à partir des contributions de membres volontaires du conseil de développement lors des ateliers « bien-être territorial » organisés par l'ADULM le 14/03/23, 07/04/23 et 09/05/23

l'Agence DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE Lille Métropole